

Semaine 7 : Portail d'aide à la préparation des examens (examen.sn)

Semaine 7

Bonjour,

Je suis Moussa Diop, le coordonnateur de réseau africain de formation à distance du Sénégal. Je vous présente ici notre site examen.sn, le groupe de ressources éducatives libres pour les acteurs de l'éducation du monde francophone.

Je commencerai par vous présenter le site, ensuite vous parler du modèle et enfin vous expliquer pourquoi nous avons choisi la licence *Creative Commons*.

Pour la présentation, il s'agit des épreuves et corrigés qui ont été proposés aux différents examens du Sénégal. Il s'agit également, du certificat de fin d'étude de l'enseignement élémentaire, du brevet de fin d'étude de l'enseignement moyen et du baccalauréat. Les questions qui ont été proposées à ces épreuves sont organisées en thème. Ce qui permet aux apprenants de s'entraîner sur ces questions dès le début de l'année. Ils n'attendront pas donc la fin de l'année pour s'entraîner sur les anciennes épreuves qui ont été proposées aux examens auxquels ils se présenteront à l'année en cours.

Concernant le modèle, le projet est supporté jusqu'à présent par le RESAFAD qui est une structure du ministère de l'Éducation nationale et les personnes ressources qui sont généralement, des professeures, des inspecteurs de l'éducation, des maitres, des secrétaires et des informaticiens qui aident le RESAFAD pour la mise en ligne de ces ressources.

Les professeurs et les maitres corrigent ces épreuves qui sont validées par les inspecteurs avant la mise en ligne avec l'équipe du RESAFAD et les informaticiens.

En ce qui concerne le fonctionnement, le RESAFAD est une structure du ministère de l'éducation nationale qui compte 5 membres permanents. Et les autres membres de l'équipe sont considérés comme des personnes ressources. Pour les motiver, nous faisons appel aux partenaires comme l'OIF qui nous a permis de faire la mise à jour de nos ressources à partir 2007 jusqu'à 2012.

Toutes les ressources sont gratuites. En effet, nous avons choisi dès le début à publier ces ressources sous licence *Creative Commons*. Ceci permettra aux élèves de pouvoir récupérer les ressources et pour certains qui n'auront pas Internet pourront les imprimer. Les professeurs quant à eux, ils pourront les améliorer et quelques fois nous les re-proposer pour qu'on puisse

les remettre en ligne sous la supervision des inspecteurs. Cette licence nous a permis également de contourner le problème de droit d'auteurs. Puisqu'il y a plusieurs personnes qui travaillent sur ces ressources-là, on s'était dit qu'il était trop compliqué pour que l'on mette en place un système de droits d'auteurs. De fait, le but que nous cherchons était que tous les élèves puissent avoir accès à ces ressources de la manière la plus simple possible. Donc, c'était la licence *Creative Commons* qui nous arrangeait et c'est ce que nous avons choisi.

Si vous vous rendez sur le site examen.sn, vous pouvez voir des ressources qui sont disponibles, et si vous visitez la section Contacts, vous auriez une idée sur tous les acteurs qui ont contribué à ce travail.